

ville, marraine Sara Durand qui, ainsi que le père, n'ont pu signer.

B. 40.
Joseph
Toutan

M. de Marscan *thel*
Le vingt-quatre août mil huit cent soixante-trois, nous, curé soussigné, avons baptisé Joseph, né la veille du légitime mariage de Olivier Toutan, cultivateur en cette paroisse, & de Euchariste Despins. Parrain Pierre Toutan, marraine Marguerite F. Amand, qui, ainsi que le père, n'ont pu signer.

B. 41.
M. Aglaé
Bourapa
Cap.

M. de Marscan *thel*
Le vingt-quatre août mil huit cent soixante-trois, nous, curé soussigné, avons baptisé Marie Aglaé, née la veille du légitime mariage de Augustin Bourapa, cultivateur du Cap de la Madeleine, & de Domithilde Brondant. Parrain Louis Dumas, marraine Cathérine Prouleau qui, ainsi que le père, n'ont pu signer.

B. 42.
M. Olive
Beaudoin
Supplé.

Le vingt-sept août mil huit cent soixante-trois, nous, curé soussigné, avons suppléé les cérémonies du baptême à Marie Olive, née la veille du légitime mariage de Joseph Beaudoin, négociant en cette paroisse, & de Julie Bellerive, Parrain Léon Girardeau, marraine Emilie Bellerive qui n'ont pu signer.

B. 43.
Georges
Godin
Thel

M. de Marscan *thel*
Le vingt-huit août mil huit cent soixante-trois, nous, curé soussigné, avons baptisé Georges, né la veille du légitime mariage de Cathérine Godin dit Félix, cultivateur en cette paroisse, & de Domithilde Schair, Parrain Georges Belloté, marraine Marguerite Caron qui, ainsi que le père, n'ont pu signer.

S. 16.

M. de Marscan *thel*
Le vingt-neuf août mil huit cent

soixante-trois -

M. de Marscan *thel*

soixante-trois, nous, curé soussigné, avons inhumé mi dans le cimetière de cette paroisse le corps de Joseph Georges, décédé la veille, à l'âge de sept mois, fils légitime de Louis Marscan, cultivateur en cette paroisse, & de Félicité Godin. Présents François Tardelle & Elysée Tardelle qui n'ont pu signer.

B. 44.
M. Amanda
Turcotte

M. de Marscan *thel*
Le trente août mil huit cent soixante-trois, nous, curé soussigné, avons baptisé Marie Amanda, née la veille du légitime mariage de Benjamin Turcotte & de Domithilde Sabysannière, de cette paroisse. Parrain Timé Saganière, marraine Marie Turcotte qui, ainsi que le père, n'ont pu signer.

M. 13.
Désirine
Flamelin
&
Céline
Marscham

M. de Marscan *thel*
Le trente-un août mil huit cent soixante-trois, vis la publication de deux bans de mariage, faite au pram de nos Messes paroissiales, entre Désirine Flamelin, cultivateur, fils majeur de défunt Pierre Flamelin & de Marie Anne Talbot, de cette paroisse, & de Marie Anne Gallant, fille mineure de défunt Hector Marscham & de Félicité Morin, aussi de cette paroisse. D'autre part; les futurs époux ayant obtenu la dispense d'un ban de Monsieur Coche, évêque des Trois-Rivières, en date du vingt-sept du courant, & ne s'étant déclaré aucun empêchement, nous soussigné, curé de cette paroisse, avons reçu leur mutuel consentement de mariage & leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Ephraïm Chertier, beau-frère de l'époux, Casimir Turcotte, ami, & de Aldoné Marscham,

avec le consentement des parents
M. de Marscan *thel*

fiu de l'epouse, Etienne Pepin, dont un seul
a signe, les epoux ont declare ne savoir signer
cinq mots en marge buns.

Etienne Pepin M. D. Marcoux P. L. C.
Barbare

N. 19.
Georges
Godin
Felis

Le premier Septembre mil huit
cent soixante trois, nous, curé Souffigné, a
vous inhume dans le cimetière de cette pa
roisse le corps de Georges Godin, décédé la veille
à l'âge de cinq jours, fils légitime de Catherine
Godin Felis, cultivateur en cette paroisse, & de
Dorothée Sahai. Présents François Chau
delle & Gotsque Turdelle qui n'ont pu signer

M. D. Marcoux P. L. C.

N. 14.
Cyrille
Polette
&
Philomène
Sacrois

Le sept Septembre mil huit cent
soixante trois, me la publication de trois bans
de trois bans de mariage, faite au prône de nos
messes paroissiales, entre Cyrille Polette, fils majeur
de François Polette & de défunte Marguerite Vézina,
de cette paroisse, d'une part, & Philomène Sacrois,
fille majeure de Edouard Sacrois & de Esther Troy,
aussi de cette paroisse, d'autre part, ne s'étant dé
claré aucun empêchement, nous, Souffigné, curé de
cette paroisse, avons reçu leur mutuel consentement
de mariage & leur avons donné la bénédiction nup
tiale en présence de François Polette, père, Pierre
Polette, frere de l'epoux, & de Olivier Toupin, beau-frere
de l'epouse, les quels, à l'exception de deux, ont déclaré
ne savoir signer.

M. D. Marcoux P. L. C.

Olivier Toupin
Pierre Pallet

Permittet deux cent soixante troisième.

N. 13.
Joseph
Bailli

Le onze Septembre mil huit cent
soixante trois, nous, curé Souffigné, avons
baptisé Joseph Narsise, né ce jour du légitime
mariage de Charles Bailli, cultivateur en
cette paroisse, & de Judith Lerpentin. Parrain
Alphonse Ribodeau, marraine Marie Laci
gran qui, ainsi que le parrain ont pu signer.

M. D. Marcoux P. L. C.

N. 16.
Marie
Mouin

Le trente Septembre mil huit cent
soixante trois, nous, curé Souffigné, avons baptisé
Marie Eugénie, née la veille du légitime mariage
de Joseph Mouin, ouvrier de cette paroisse, & de
Josephine Marchand. Parrain Benjamin Mo
uvin, marraine Eugénie Marchand qui, ainsi
que le père, n'ont pu signer.

M. D. Marcoux P. L. C.

N. 17.
Marie
Pepin

Le deux octobre mil huit cent
soixante trois, nous, curé Souffigné, avons bap
tisé Marie, née depuis deux jours du légitime
mariage de Joseph Pepin, cultivateur en
cette paroisse, & de Felie Larose. Parrain He
bert Auvois, marraine Olive Pepin qui
n'ont pu signer.

M. D. Marcoux P. L. C.

N. 15.
Celestin
Brunette
&
Emilie
Beaudoin

Le sept octobre mil huit cent soixan
te trois, me la publication de un ban de ma
riage, faite au prône de notre messe paroissiales
entre Celestin Brunette, navigateur, fils
mineur de Pierre Brunette & de Sophie
Belle-isle, de la paroisse de Deschambault, d'une
part, & Emilie Beaudoin, fille mineure de
Louis Beaudoin & de Genevieve Hamelin,
de cette paroisse, d'autre part, semblable publi
cation ayant été faite au prône de la messe